

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

Arrêté du 21 avril 2017 relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômes d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômes et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine

NOR : MENS1712264A

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

NOR : MENS1708241A

Maquette
Contrat de formation



Le contrat

Entre l'interne et le coordonnateur

Spécifie:

Un document écrit et signé
par le Doyen, l'interne et le
coordonnateur local qui le
prépare

Conforme

à la formation et au projet professionnel

Est un contrat qui fait l'objet d'une actualisation régulière

Maquette

- Organisation standardisée:
 - 1. Organisation Générale
 - 2 Phase socle:
 - Durée
 - Enseignements hors stages
 - Compétences à acquérir
 - Génériques et transversales
 - Spécifiques
 - Stages
 - Evaluation
 - Validation

Maquette

- Organisation standardisée:
 - 1. Organisation Générale
 - 2 Phase socle
 - 3 Phase d'approfondissement:
 - Durée
 - Enseignements hors stages
 - Compétences à acquérir
 - Génériques et transversales
 - Spécifiques
 - Stages
 - Evaluation
 - Validation

Maquette

- Organisation standardisée:
 - 1. Organisation Générale
 - 2 Phase socle
 - 3 Phase d'approfondissement
 - 3 Phase de consolidation:

- Durée
- Enseignements hors stages
- Compétences à acquérir
 - Génériques et transversales
 - Spécifiques

- Stages

- Evaluation

- Validation

Détaillées dans les arrêtés

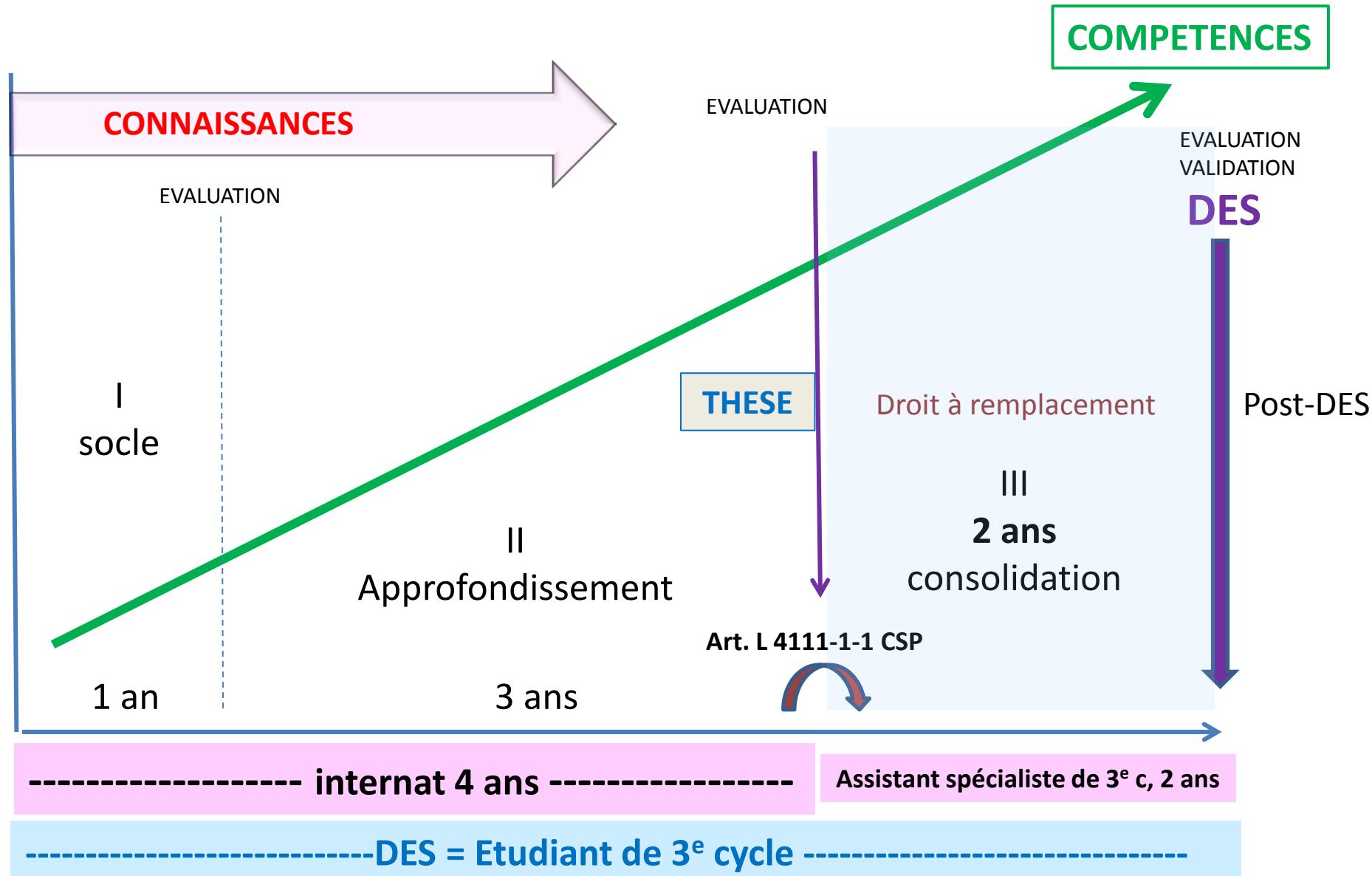
Détaillées dans la plateforme numérique du Collège

Agréments

Evaluation des compétences

Séminaires régionaux

Dynamique de formation/*Statut* spécialités « chirurgicales » (et interventionnelles)



Phase socle (un an)

- deux semestres : au moins un semestre dans un service **validant** le DES de Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire et l'autre « en chirurgie »
- Services formateurs : activité, RCP, RMM, encadrement
- Enseignements transversaux toutes spé. chir.
- A l'issu de cette phase >> *contrat de formation*
- Droit au remord (encore possible 2eme année, mais...)

Phase d'approfondissement (3 ans)

- 6 semestres : au moins 3 dans services validants
 - (*thor + card. adulte + vasculaire*, sauf dérogation)
- Un « autre » obligatoire avec au choix:
 - o Cardiologie
 - o Médecine vasculaire
 - o Pneumologie
 - o Anesthésie
 - o Réanimation
 - o Chirurgie vasculaire
 - o Radiologie interventionnelle (vasculaire ou cardiologie interventionnelle)
- 2 « libres »: *chir card ped si orientation cardiaque, sauf dérog.*
- Préparation mémoire (et thèse)
- Dvlpt compétences (maitriser au moins 10 situations;
ex: *prélèvement de cœur pour une transplantation*)
- Entretiens annuels (contrat évolutif)

Phase de consolidation (2 ans)

- statut d' *assistant-spécialiste de 3^e cycle (ou équivalent)* :

Deux stages de un an dans la région, selon préférences

Un statut universitaire d'étudiant 3^eC, thésé, mais non encore « qualifié », remplacements possibles

Un « statut Soin » qui n'est plus celui de l'interne, mais atteste d'un saut fonctionnel en « autonomie supervisée »

Accélération finale du processus d'acquisition des compétences du métier

Maitrise de 10 situations usuelles niveau senior

ex: *Prise en charge d'un patient porteur d'une insuffisance aortique isolée*

Evaluation sur site (coordonnateur extérieur)

Par ailleurs...

- Inter CHU favorisés et organisés
- Année recherche toujours mentionnée
- Le « post-internat » actuel serait non impacté par la réforme
 - Indispensable pour *nos formations « post DES »*
 - *Réflexions à avoir sur le Diplôme du Collège*
- Au moins un semestre dans un lieu de stage sans encadrement universitaire ???